

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie) SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2022

N° 2022 0138

Nombre en Membres:

15

En exercice:

12

Ont pris part à la délibération

10

Procurations:

01

Date de convocation :

28 octobre 2022

Date d'affichage :

28 octobre 2022

L'An Deux mille vingt-deux, le neuf novembre à 20H00 s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Olivier SACHE, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Corentin GROS, Robert LEVY, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER

Absents excusés: Gérard RUFFIER LANCHE (donne procuration à Corentin GROS), Olivier CHENU,

Tony BUTHOD GARCON

Secrétaire : Olivier SACHE

Objet: Décision modificative n°3 - Budget Eau

Le présent projet de décision modificative n°3 pour 2022 a essentiellement pour objet d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de	Augmentation	Diminution	Augmentation de
	crédits	de crédits	de crédits	crédits
FONCTIONNEMENT				
R002 : Excédent antérieur reporté			132 163.00 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté			132 163.00 €	×
R74 : Subventions d'exploitation				132 163.00 €
TOTAL R74 / Subvention d'exploitation				132 163.00 €
Total			132 163.00 €	132 163.00 €
TOTAL GENERAL	0.00 €		0.00 €	

Accusé de réception en préfecture 073-217300714-20221109-07_20220138-DE Reçu le 18/11/2022

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°3 d'un montant de 132 163 € du Budget de l'Eau,

CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 » POUR EXTRAIT CONFORME,

> Pour le Maire empêché, Le 1^{er} adjoint, Denis TATOUD

